

Pour une lecture grammaticale des textes classiques
Nathalie Fournier

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
9 juin 2015

La pratique de la lecture grammaticale des textes classiques est une pratique de toute ancienneté, qui remonte aux débuts de la grammaire, qui, dès sa naissance dans la Grèce antique, est aussi intimement liée à la philologie qu'à la philosophie.

Dans la tradition française, l'institution dont le nom est attachée indissolublement au rapport entre littérature et grammaire, voire au contrôle de la première par la seconde, est bien évidemment l'Académie française, fondée par Richelieu en 1635, avec pour mission de « rendre le langage français non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences ». Autre nom lié à la lecture grammaticale des textes, celui de Vaugelas, auteur des très célèbres *Remarques sur la langue Française* (1647), qui donneront lieu à une tradition très vivace aux XVII^e et XVIII^e siècles, celle des remarqueurs.

Si la nécessité d'une lecture lexicale des textes classiques, permettant de donner aux mots leur juste sens, fait aisément l'objet d'un consensus, celle d'une lecture grammaticale, qui passe par les mots grammaticaux et les catégories grammaticales (par exemple, les pronoms ou les temps du verbe) et par les constructions (par exemple l'ordre des mots) n'apparaît pas avec autant d'évidence, sans doute parce que les outils et les notions métalinguistiques sont moins accessibles, plus techniques : on ouvre plus facilement un dictionnaire qu'une grammaire, et il est plus facile de parler du sens d'un mot que d'une catégorie ou d'une fonction grammaticale.

C'est pourtant ce que nous voudrions faire avec cette lecture grammaticale des textes classiques. Nous partirons d'exemples qui illustrent le fonctionnement particulier à la langue classique de certaines catégories (les pronoms, les modes et les temps du verbe), pour montrer combien leur juste lecture construit l'interprétation du texte littéraire.

1. *Rends le moi sans te fouiller* (Molière). *Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu* (La Fontaine)
2. *Il nous semblait à Paris que l'étoile de Mlle de Toiras pâlisait. Si elle eût été assez forte pour lui donner un tel mari, elle aurait bien dû se moquer de toutes les beautés* (Sévigné) –
3. *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?* (La Fontaine)
4. *Vous me fîtes roi/Vous m'avez fait roi* (Corneille)

Ces exemples nous permettront de nous interroger sur certains faits de langue classique, sur leur repérage, leur réception et leur interprétation par le lecteur du 21^e siècle, ainsi que sur leur persistance, et avec quel effet, dans les textes littéraires contemporains.